



arc

**Aînés et retraités
de la communauté**

**ARC - AÎNÉS ET RETRAITÉS DE LA COMMUNAUTÉ
MÉMOIRE PORTANT SUR LA
POLITIQUE MONTRÉLAISE
POUR L'ACTION COMMUNAUTAIRE**

**Déposé et présenté devant
la Commission publique sur le développement social
et la diversité montréalaise.**

**Mardi, le 12 février 2020,
par Richard Desjardins, président,
et André-Yves Rompré, administrateur**

Madame la présidente,

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission,

Bonjour,

DESCRIPTION ET MISSION BÉNÉVOLE

L'ARC- Aînés et retraités de la communauté- est un regroupement d'hommes gais de 50 ans et plus dont la mission communautaire est de briser l'isolement de ses membres et de les garder actifs dans la communauté.

L'organisme a été fondé en 2001. IL comptait à ses débuts 19 membres. Aujourd'hui, à la veille de célébrer ses vingt ans d'existence, on en dénombre près de 300. Nous comptons près de 9 000 présences à des activités, et plus de 6 000 heures de bénévolat.

Sans permanence ni local, l'organisme repose entièrement et avant tout sur la participation de ses membres bénévoles pour son travail administratif, l'organisation de ses activités et le travail de représentation sociopolitique. C'est donc un exemple concret de l'implication sociale de la communauté.

NOS ACTIVITÉS

Au nombre des activités offertes par l'ARC, notons des randonnées à pied sur le Mont-Royal et à vélo un peu partout sur l'île de Montréal, de la pétanque, des jeux de cartes, un groupe de discussion, un club de lecture et des sorties au cinéma et au théâtre. Un brunch du dimanche réunit plus de 70 membres à chaque semaine, et des soupers communautaires mensuels attirent des dizaines de membres en toute convivialité. Nous organisons aussi des repas de Noël et du Jour de l'An qui sont très populaires auprès de nos membres. De plus, nous participons à chaque année, à la journée communautaire de Fierté Montréal par la tenue d'un kiosque. Nous faisons de même pour une fête de quartier au parc Campbell dans l'arrondissement de Ville-Marie à tous les mois d'août.

DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DONT LA MISSION EST DE BRISER L'ISOLEMENT SOCIAL : UN PHÉNOMÈNE ÉLARGI

Dans la communauté LGBTQ+, nous sommes le seul organisme du genre au Québec. Il existe un seul organisme anglophone, situé dans l'arrondissement Notre-Dame-de-Grâce/Côte-des-Neiges, Grey and Gay.

Faute de financement adéquat, un grand nombre d'organismes communautaires ne peuvent se permettre d'offrir des services et du matériel en anglais. C'est un facteur additionnel d'isolement pour la communauté anglophone.

NOS TÂCHES ADMINISTRATIVES

Pour réaliser notre mission et encourager nos membres à rester fidèles à notre organisme, nous leur offrons une panoplie de services. Outre les activités ci-haut mentionnées, nous publions à toutes les semaines une infolettre; nous organisons des rencontres régulières avec nos membres pour avoir une rétroaction à jour et assurer leur implication dans le processus décisionnel; nous répondons au courrier, à notre ligne téléphonique ainsi qu'aux nombreuses demandes qui nous sont faites par des chercheurs de collègues et d'universités, notamment; nous gérons un budget à partir de nos cotisations; nous maintenons un site Internet pour sensibiliser et informer le public visiteur; et enfin, nous sollicitons des rencontres auprès des élus.es. De plus, nous donnons régulièrement des entrevues médiatiques.

En un mot, les membres du conseil d'administration accomplissent bénévolement les tâches qui seraient dévolues à du personnel rémunéré à temps complet, si nous en avions.

RÉALITÉ DES HOMMES GAIS DE 50 ANS ET +

Nos membres proviennent de milieux diversifiés et se joignent à l'ARC, à la base, pour contrer l'isolement et par besoin d'un sentiment d'appartenance. Ils nous rejoignent souvent à la suite de la perte d'un conjoint décédé après 30-40-50-60 ans de vie commune; certains n'ont jamais côtoyé le milieu LGBTQ+ ni le Village, en raison d'une sortie appréhendée du placard. D'autres se joindront à nous, à la suite d'une sortie tardive du placard, au moment de la retraite, alors que les risques de perdre un emploi sont disparus. D'où le besoin de se joindre à l'ARC pour enrayer ces difficultés.

Pour ceux qui envisagent de vivre en établissement, composé majoritairement de personnes peu familières avec la réalité homosexuelle, la difficulté réside dans la crainte d'un retour dans le placard.

LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE : PLUS DIFFICILE MAINTENANT QUE NOUS AVONS ATTEINT LA JUSTICE LÉGALE

Alors qu'auparavant nos adversaires s'affichaient publiquement, aujourd'hui, sous une façade d'ouverture aux LGBTQ+, se cachent des personnes qui font de la discrimination. À titre d'exemple, après avoir démontré leur intérêt, trois centres communautaires nous ont refusé la tenue d'un kiosque d'information dans l'une de leurs activités après qu'ils aient su que nous étions un organisme LGBTQ+. Autre exemple : un regroupement affichait ouvertement devant 80 organismes qu'il acceptait de nous recevoir, mais précisait que cela pourrait prendre jusqu'à quatre ans avant qu'ils puissent le faire !

LGBTQ+ = L G B T Q +

Maintenant que nous avons collectivement obtenu la justice légale en nous rassemblant (LGBTQ+), il faut pouvoir répondre aux besoins de chacun des regroupements séparément. Les particularités et les besoins de chacun nécessitent une réponse différente, tout aussi différente qu'entre les hétérosexuels et nous.

UNE NOUVELLE CLIENTÈLE AÎNÉE EN ÉMERGENCE

Avec le vieillissement de la population arrive une clientèle émergente dans toutes les couches de la société : les personnes avec une mobilité limitée (essoufflement ou fatigue à la marche, et qui ont besoin de prendre des pauses). Celles-ci n'ont pas besoin de fauteuil roulant, le transport adapté est inadéquat pour eux, les stationnements pour personnes handicapées ne leur sont pas disponibles, et il y a trop peu de bancs en bordure des trottoirs. Quand l'escalier mobile d'une station de métro tombe en panne, ils n'ont d'autre choix que de ne plus aller à l'activité prévue, ou sont confrontés à la difficulté de retourner chez eux. Nous ne vous apprendrons rien en affirmant que l'état du déneigement des trottoirs (glace, gadoue, neige) peut représenter un obstacle majeur pendant la période hivernale. Notons également qu'une simple chute pour une personne aînée peut signifier une diminution significative permanente de son autonomie.

Certains se verront obligés d'utiliser leur automobile qui devient alors indispensable, mais seront confrontés au coût élevé des parcomètres, et aux mesures d'atténuation de l'utilisation de l'automobile en ville. Ce genre de perte d'autonomie les force à s'isoler...

L'ensemble de ces facteurs a un effet direct sur leurs déplacements, et donc sur leur qualité de vie physique et psychologique, que ce soit pour des rendez-vous médicaux, pour faire l'épicerie, ou pour se changer les idées.

PARTENARIATS, INITIATIVES, LEADERSHIP

Malgré l'absence de personnel rémunéré, l'ARC joue un rôle de leader dans la communauté des personnes âgées LGBTQ+.

- a) *L'UQÀM (SaVie LGBTQ+, un projet de recherche et de sondage auprès de 5 000 personnes LGBTQ+ de partout au Québec) - Nous souhaitons développer notre propre que nos membres participent à ce sondage, mais l'ARC n'en avait pas les moyens financiers; nous espérons aussi inciter nos membres à contribuer au sondage de l'UQÀM. Nous avons donc développé un partenariat et soumis une centaine de questions qu'ils ont annexées, nous assurant ainsi la participation de nos membres à ce projet.*
- b) *Coalition des organismes pour personnes âgées LGBTQ+ (COPA) * – L'ARC a mis sur pied ce regroupement pour sortir nos organismes de leur invisibilité par rapport aux grands organismes non LGBT. Nous pouvons ainsi nous soutenir, aider au démarrage de nouveaux organismes, et démontrer les particularités de nos usagers en sensibilisant la population, les partenaires et les instances décisionnelles.*

Les organismes participants à COPA sont :

-  *ACCM – Aids Community Care of Montreal*
-  *AGL-LGBT (Saguenay – Lac-St-Jean)*
-  *ARC – Aînés et retraités de la communauté*
-  *ATQ – Aide aux trans du Québec*
-  *Chaire de recherche sur l'homophobie, Faculté des Sciences humaines, UQÀM*
-  *CSL – Centre de Solidarité Lesbienne*
-  *Fondation Émergence*
-  *Gay and Grey Montréal*
-  *Les Vieux Amis de Québec*
-  *Réseau des lesbiennes du Québec*
-  *West Island LGBTQ2+ Centre*

D'autres organismes ont exprimé leur intérêt à se joindre à COPA :

-  *Montérégie*
-  *Lanaudière*
-  *Gatineau*
-  *Gaspésie (possiblement).*

** Voir « Recommandation particulière » à la fin du mémoire.*

- c) *Espace LGBTQ+ - L'ARC est un des partenaires actifs d'un comité qui développera un complexe dans le Village et des satellites pour louer des locaux à des organismes LGBTQ+ à prix abordable. Nous appuyons donc la demande d'engagement et de soutien de l'administration de la Ville de Montréal à Espace LGBTQ+.*

VIE DÉMOCRATIQUE NON SEULEMENT POUR LES ORGANISMES, MAIS SURTOUT POUR LES USAGÈRES ET LES USAGERS

Il faut s'assurer que les programmes et services des organismes communautaires répondent aux besoins des usagères et des usagers, et éviter le piège d'experts qui considèrent leurs solutions applicables à toutes et à tous. Nous devons nous assurer que les usagers aient toujours leur place dans les instances décisionnelles, notamment les conseils d'administration. Un conseil d'administration qui serait incapable de s'adapter à ses usagers, ne pourrait pas comprendre les besoins, les difficultés et les problématiques de sa clientèle, et par conséquent, serait incapable de décider des orientations de l'organisme et de s'adapter à leur évolution.

Dans le Cadre de référence en action communautaire autonome du Québec, l'article 3.2.7 précise que :

« Le conseil d'administration est composé en majorité de personnes que la mission de l'organisme concerne ou, lorsque l'organisme évalue que sa mission ou que le contexte d'intervention s'y prête, de personnes représentant les usagères ou les usagers des services de l'organisme. »

Dans la Politique montréalaise pour l'action communautaire, l'article 4 définit la vie associative et communautaire :

*« Il entretient une vie associative et démocratique : **la vie associative** correspond à ce que l'organisme met en œuvre pour cultiver une vitalité interne, comme des moyens de communication pour joindre et informer ses membres; la **vie démocratique** inclut les aspects plus formels de la vie associative, pour la plupart liés à des dispositions légales comme la tenue d'une assemblée générale annuelle; »*

Ces articles laissent place à une zone grise qui ne garantit aucunement une démocratie citoyenne. Nous souhaiterions que cet article soit modifié de façon à éviter qu'il soit limité à la simple consultation des usagères et usagers.

UN HISTORIQUE PARTAGÉ

À sa création en 2001, l'un des objectifs de l'ARC était d'inclure des lesbiennes et des gais. Après 15 années, des constats sont apparus : seulement deux femmes gaies s'étaient jointes à l'ARC à l'origine; la plupart des membres qui se joignaient au regroupement faisaient part qu'ils recherchaient un milieu d'hommes gais avec qui ils pouvaient le mieux s'identifier.

De même, les femmes homosexuelles étaient plus enclines à préférer un milieu plus inclusif. Nous comprenons fort bien que le combat de celles-ci soit non seulement celui d'une minorité, mais aussi celui de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Suite à ces constats, en 2016, l'ARC a modifié sa mission pour préciser qu'elle ne regroupait que des hommes âgés et retraités gais.

Précisons tout de même que le conseil d'administration de l'ARC entretient des liens soutenus avec ses vis-à-vis des regroupements de lesbiennes et que les échanges ont lieu dans un contexte de solidarité très harmonieux.

Nous nous sommes rapproché notamment du Centre Solidarité Lesbiennes de Montréal, et sommes aussi en contact avec Réseau des lesbiennes du Québec.

NOS BESOINS, NOS DEMANDES : RECONNAISSANCE ET FINANCEMENT

La reconnaissance officielle du milieu communautaire par les autorités de la Ville de Montréal est une chose. Ses besoins et sa vitalité en sont une autre.

Dans une société qui a certes évolué sur le plan des valeurs d'égalité, force est de reconnaître que la question du financement constitue le point d'ancrage pour arriver à une certaine pérennité.

Parmi les organismes LGBTQ+, nous sommes le seul organisme dédié exclusivement à des personnes âgées au Québec.

Les programmes gouvernementaux sont généralement divisés par problématique sociale, et ne permettent pas une approche globale de la personne. Cette rigidité fait en sorte que les organismes répondant à des besoins hors norme qui sortent du cadre institutionnel sont donc non éligibles à des subventions.

Ainsi en est-il de notre reconnaissance refusée au PSOC, le Programme de soutien à l'action communautaire aux organismes communautaires du gouvernement du Québec, refusé parce que nous ne sommes pas reconnus comme offrant des services de santé : à titre d'exemple, allez donc expliquer à des donateurs de subventions du milieu de la santé qu'un membre qui nous loge un appel au secours parce qu'il est suicidaire, et a un urgent besoin de soutien psychologique vers lequel nous pouvons l'orienter, ne constitue pas un cas de besoin lié justement à sa santé physique et psychologique.

D'une part, on nous dit que nous ne sommes pas un organisme de santé, et d'autre part, on nous dit que nous ne sommes pas un organisme de loisirs. Trouvez l'erreur!

Selon nous, trop souvent les consultations auxquelles nous sommes conviés par nos partenaires, dont la Ville de Montréal, requièrent du temps et de l'énergie parfois difficiles à générer pour nos organismes. Il y aurait lieu d'améliorer cette situation.

Mis à part le soutien indispensable de nos élus locaux (et souhaitons-le, de la Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants) qui nous offrent un appui fort apprécié par le biais de leur budget discrétionnaire qui nous est indispensable, une aide qui nous permet de subsister à court terme, il nous manque du financement à long terme.

L'AVENIR MENACÉ DE L'ARC, VICTIME DE SA CROISSANCE

Sans une aide technique et financière récurrentes, malgré son dynamisme mené par des membres bénévoles, l'ARC fait face à un avenir sombre. Sans pérennité et de moyens pour y parvenir, notre existence reste très précaire.

URGENCE ! Étant passé de 19 à près de 300 membres, le travail bénévole n'arrive plus à répondre aux besoins, fait en sorte que la relève n'est plus là. Il y a trois ans, l'assemblée générale discutait même de la possibilité de fermer. Depuis, les administrateurs actuels ont accepté d'investir d'innombrables heures, et portent sur leurs épaules la viabilité de l'organisme; le départ de certains d'entre eux remettrait en jeu notre avenir, risquant ainsi de retourner 300 membres à leur isolement. L'ARC est donc actuellement dans une situation extrêmement précaire.

Certains organismes, telles Amazones des grands espaces, qui offrait depuis 20 ans des activités de loisirs, et fonctionnait uniquement avec du bénévolat, ont fermé leurs portes. D'autres exemples de fermeture d'organismes qui ne fonctionnaient qu'avec du bénévolat :

-  GDM - Groupe de discussion pour gais (à Montréal) (fermé pendant quelques années, viennent de redémarrer)
-  Elles Loisirs - Groupe de socialisation (fermé)
-  GGO - Groupe gai de l'Outaouais (fermé)
-  Phase II - Activités & discussion hommes 25-40 ans (fermé)
-  Aux Prismes - Plein air et Culture (fermé)
-  Amazones des grands espaces

Comme d'autres organismes communautaires qui se présenteront devant vous, nous faisons face à un avenir incertain. Nous tenons à vous le rappeler ici.

Un politique d'action communautaire, telle que proposée par l'administration montréalaise, est certes une excellente initiative. Toutefois, sans dégager des moyens et des pistes pour la soutenir, l'exercice pourrait n'être qu'une coquille vide, soutenue par des vœux pieux.

La démarche Municipalités Amies Des Aînés, programme vise à adapter les politiques, les services et les structures pour optimiser les possibilités de vieillissement actif, initiée par le gouvernement du Québec, à laquelle tous les arrondissements de la Ville de Montréal devraient adhérer, permet notamment de développer et de soutenir les organismes communautaires du milieu.

Jusqu'à quel point l'entente *Réflexe Montréal* reflète-t-elle le phénomène de concentration des individus à problématiques multiples dans les grandes villes ?

Voilà donc l'ensemble des messages que nous voulons laisser aux membres de la *Commission permanente sur le développement social et la diversité montréalaise*.

NOS RECOMMANDATIONS

1. Bien au-delà de la reconnaissance du communautaire, la reconnaissance de la contribution humaine et financière des employés. En reconnaissance de leur « don » financier (50% salaire), inciter les gouvernements à offrir un crédit d'impôt remboursable aux travailleurs du milieu communautaire, pour leur assurer un minimum de qualité de vie, et éviter qu'ils aient à vivre sous le seuil de la pauvreté au moment de la retraite comme ce l'est actuellement.
2. Développer la conscience sociale et l'implication sociale des citoyens et promouvoir l'implication bénévole des citoyens.
3. Pour assurer une réelle démocratie aux usagères et aux usagers, nous recommandons de mettre de l'avant un principe qui vise à garantir l'exercice de leurs droits et de leurs responsabilités; y compris leur droit à l'autodétermination et à la participation aux processus de prise de décisions qui affectent leur propre vie. De telles approches existent déjà, dont deux, créées pour le domaine du VIH/sida, sont applicables à n'importe quel organisme : le principe GIPA (*Greater Involvement of People living with HIV/AIDS*) et le principe MIPA (*Meaningful Involvement of People Living with HIV*). En résumé, ces deux approches très simples à instaurer, permettent aux bailleurs de fonds d'évaluer le niveau d'implication des usagères et usagers (consultation, conseil d'administration, employés, etc.).
4. Instaurer le transport en commun gratuit (tarification sociale) pour les personnes âgées, tel que formulé dans un engagement durant la campagne électorale municipale de 2017.
5. Poursuivre l'accessibilité universelle partout.
6. Adapter les lieux publics aux personnes à mobilité limitée : bancs publics plus nombreux en bordure des trottoirs, et surtout aux arrêts d'autobus; inciter les commerces à grande surface à avoir une chaise au bout de quelques allées; adapter les aires de stationnement; et, bien sûr, maintenir l'état d'entretien des trottoirs en hiver.
7. Appuyer Fierté Montréal afin de garder les événements de la célébration LGBTQ+ dans le parc des Faubourgs pour une période de trois ans (2022 à 2024).

RECOMMANDATION PARTICULIÈRE

COALITION DES ORGANISMES POUR PERSONNES ÂÎNÉES LGBTQ+ (COPA)

À l'initiative de l'ARC, cette coalition en développement, avec une incidence nationale, et dont je (Richard Desjardins) suis aujourd'hui le porte-parole, souhaite vous présenter ses recommandations.

1. Consulter et bénéficier de l'expertise des membres de la COPA-LGBTQ+.
2. Offrir un financement récurrent à la COPA-LGBTQ+, dont 80 % des membres sont des Montréalais ;
3. Dans le soutien financier offert par la Ville de Montréal :
 - Ajouter les enjeux liés aux personnes âgées LGBTQ+ comme priorité dans les programmes de financement et dans l'octroi des subventions,
 - Voir à ce que tout organisme ou professionnel qui offre, exclusivement ou non, des services aux aîné.es ait une politique d'inclusion vis-à-vis de la diversité sexuelle et de genre ;
 - Offrir la formation, le monitoring, et l'évaluation des pratiques ;
 - Soutenir les initiatives collectives et communautaires d'hébergement, en reconnaissant les enjeux différents des L, G, B, T, Q, +.
4. Engagement de la Ville et soutien au projet Espace LGBTQ+ (accès à des locaux communautaires à prix abordable).